



## Compte Epargne Temps Nouvelle Génération

**Nous venons de signer le nouvel accord CET (Compte Épargne Temps)**

Ce nouvel accord améliore notamment sur les points suivant :

- **L'abaissement du plancher d'utilisation de 30 à 20 jours;**
- **Amélioration de la règle de monétisation**
- Le traitement du CET en cas de détachement
- **La possibilité de monétiser l'ensemble des jours épargnés pour l'achat de la résidence principale**
- La possibilité de renoncer au CET,
- La possibilité d'utiliser les jours CET pour des actions solidaires ou associatives

FO Coca Cola n'était pas signataire de l'ancienne version vieille de 16 ans.

De notre point de vue , transformer des jours de congé en argent ( la monétisation ) ou bien les mettre de côté pour plus tard (Épargne Temps) C'est un recul social. **Les jours de repos durement obtenu doivent être utilisés pour la vie privée.**

Au demeurant et après avoir consulté 250 collègues au téléphone sur les 2500 de l'effectif total de Coca Cola en France, *il s'avère que certains d'entre nous perdent des jours CP ou RTT faute de pouvoir les poser.*

*Face à ce constat nous avons décidé de négocier, de faire évoluer et de signer un nouvel accord CET pour que, à tout prendre, les jours non posés restent la propriété des salariés.*

Si vous souhaitez plus d'informations sur les évolutions liées à ce nouvel accord contactez Cyril Herbin au 06.08.73.90.88.

Le 29/09/2016

**NOTRE MAIL [FOCOCACOLA@GMAIL.COM](mailto:FOCOCACOLA@GMAIL.COM)  
NOTRE BLOG <http://fo.cocacola.over-blog.com/>**